

Ouistreham Riva-Bella, le 13 mars 2020

Pôle événementiel

Dossier suivi par: Christophe BACHELOT

02 31 97 73 06

sports@ville-ouistreham.fr

Aux Présidentes, Présidents des associations
de Ouistreham Riva-Bella
Aux organisateurs d'événements

Objet : COVID 19 – Instructions liées aux consignes gouvernementales.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Je vous informe qu'en raison des consignes édictées par Monsieur le Président de la République et les autorités gouvernementales, nous sommes amenés à prendre les décisions suivantes, applicables dès lundi 16 mars, et ce jusqu'à nouvel ordre :

- Fermeture de **TOUS** les équipements communaux, stades, gymnases, dojo, salles G. Cavalier, tennis couverts, Centre Socio Culturel et locaux d'Anim'jeunes, bibliothèque, Espace Seniors J. Vicquelin, Crèche,
- Annulation de toutes les manifestations municipales et grands évènements associatifs de plus de cinquante personnes :
Carnaval, chasse à l'œuf, Dog Day, Fête des artistes, Fête du timbre, salon du mieux-être, salon de l'automobile R.A.R.E.

Concernant les activités associatives ou privées regroupant moins de cinquante personnes, programmées dans la Granges aux Dîmes et dans les locaux associatifs ouverts, il revient au Président de chaque association, aux organisateurs, de prendre la responsabilité ou non de maintenir les animations. Il appartiendra à chacun d'appliquer les mesures d'hygiène et sanitaires recommandées par le Ministère de la Santé.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Romain Bail



Maire de Ouistreham Riva-Bella
Conseiller Communautaire Caen la Mer